

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 5 avril 2017

BUDGET VOTE A L'UNANIMITE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Marc PERROT, Maire, a adopté à l'unanimité moins 2 abstentions, le compte-rendu de la séance précédente. Puis il a étudié les dossiers suivants :

TAUX D'IMPOSITION

Suite au changement d'intercommunalité les taux d'imposition ont été débasés. Pour percevoir un produit identique, la Commune a décidé d'augmenter les taux d'imposition. Il est précisé que cette actualisation n'impactera pas la pression fiscale. Le contribuable paiera la même somme qu'en 2016 (hormis la revalorisation annuelle des bases fixée par les services fiscaux).

Les taux votés à l'unanimité sont les suivants :

Taxe d'habitation	: 14.60 %
Taxe Foncier bâti	: 19.26 %
Taxe Foncier Non Bâti	: 35.56 %

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre ainsi

- Budget Général

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
DEPENSES ET RECETTES	1 318 000.00 €	630 000.00 €

Les principales dépenses prévues cette année sont : Travaux de réfection de l'Ecole Maternelle, Mise en place de chicane définitives pour ralentir la circulation au Moulin à Ciment, acquisition d'une étrave pour le déneigement, Réalisation d'un city-stade aux Eaux-Noires, Installation de radars pédagogiques à Malix, nouveau site Internet pour la Mairie, Extension de l'Eclairage Public à Champ-Jupon.

- Budget Eau et Assainissement

	SECTION EXPLOITATION	SECTION INVESTISSEMENT
DEPENSES ET RECETTES	131 000.00 €	166 000.00 €

Les principales dépenses de fonctionnement correspondent aux frais de fonctionnement des STEP et postes de refoulement, l'assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le renouvellement de la Délégation de Service Public de l'eau potable
En investissement : Etude diagnostique de l'assainissement, provisions pour dépenses imprévues et remboursement de la dette

DEMANDES DE SUVENTIONS

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention auprès

- . de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain pour les travaux de l'Ecole maternelle et pour les travaux de voirie (au titre du fonds de concours)
- . de l'Agence de l'Eau pour le diagnostic assainissement
- . du Conseil Départemental pour les travaux de sécurisation au Moulin à Ciment

LOCATION PARCELLE COMMUNALE

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une nouvelle convention avec FPTOWERS qui reprend les activités de BOUYGUES, pour la parcelle communale sise au Chanay sur laquelle est implantée une antenne de téléphonie.

AMENAGEMENT CENTRE-VILLE

Le Conseil Municipal a décidé de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet à Mme Anne GUIRAUD pour un montant de 36 600 € HT

ETUDE DIAGNOSTIQUE SYSTEME ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal a pris acte des résultats de la consultation lancée pour cette étude. La Commission d'ouverture des plis a décidé de retenir l'entreprise REALITES ENVIRONNEMENT de Trévoux pour un montant de 9 600 € HT

PROPOSITION DE DONATION A LA COMMUNE

La propriétaire de l'immeuble sis au 66 rue Centrale propose de donner sa maison d'habitation à la Commune.

Le Conseil Municipal a estimé que ce bien ne présente pas d'intérêt pour un projet d'intérêt général et a rejeté à l'unanimité cette proposition.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

► **ELECTION PRESIDENTIELLE** : Le bureau de vote sera ouvert à la salle des fêtes de 8 h à 19 h les dimanches 23 avril et 7 mai.